



La lettre d'information des élus CFE-CGC du CSEE WIN

Sommaire

Elections Professionnelles du 13 novembre 2023: rejoignez la CFE-CGC	1
Les élus du CSE WIN dénoncent le transfert des emplois à l'étranger.....	1
Bilan social WIN 2022 : manque d'analyse et de partage	2
Du côté des ASC et de la Restauration : des reliquats... mais pour qui ?	2

Elections Professionnelles du 13 novembre 2023: rejoignez la CFE-CGC

Pourquoi ?

Les bouleversements sociaux et culturels chez ORANGE et la profonde mutation des acteurs des télécoms imposent une prise de conscience des salariés. Délocalisation de l'activité, baisse des effectifs, pression managériale, autant de facteurs qui obscurcissent notre horizon commun... Le contexte social se dégrade mais vous pouvez agir en nous rejoignant.

Ce que ça vous apporte ?

Vous pourrez découvrir le fonctionnement des relations sociales de notre entreprise, développer de nouvelles compétences juridiques et sociales et acquérir des expériences valorisantes. Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise seront des atouts dans vos évolutions de carrières. Un accompagnement vous sera proposé par le centre de formation de la CFE-CGC tout au long du mandat.

Ce que ça vous coûte ?

Un engagement syndical repose avant tout sur de la volonté et un partage de votre temps de travail variable selon les mandats. Alors sautez le pas, rejoignez-nous pour la prochaine mandature de 4 ans et participez à l'aventure CSE face à la future Direction d'Orange Wholesale (OW).

Rejoignez la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC forment un collectif autour de plusieurs propositions simples et claires.

Organisation, accords d'entreprise et réglementation : Participez aux négociations des accords, études des dossiers de restructuration, à l'analyse des éléments économiques et sociaux de la Division. Devenez un acteur de la représentation et de l'organisation des conditions de travail...

Dossier Restauration et activités sociales : la CFE-CGC milite pour un accès équitable à la Restauration d'entreprise au travers d'une subvention restauration qui profite à tous. Et à chaque fin d'année, les élus CFE-CGC sont favorable à la redistribution du reliquat non dépensé que ce soit pour la Restauration non consommée ou pour les activités sociales et culturelles.

Vous voulez que ça change ? Contactez-nous :

Didier COQUILLE didier.coquille@orange.com

Laurent BAPPEL laurent.bappel@orange.com

Les élus du CSE WIN dénoncent le transfert des emplois à l'étranger.

Les élus du CSEE WIN font le constat que de nombreuses activités WIN en France se sont progressivement transférées vers d'autres sociétés, filiales du Groupe Orange ou non, situées à l'étranger. **OWF, IC et OINIS intensifient leurs recours à la sous-traitance auprès d'entreprises à plus bas coût localisées à l'étranger.**

De nombreux postes jusqu'alors localisés en France se voient ainsi supprimés et remplacés à l'identique par des postes créés à l'étranger dès qu'un salarié part en TPS, en retraite, en mobilité au sein du groupe ou en dehors.

Les impacts ?

La grande majorité des salariés de WIN en subissent

concrètement les conséquences importantes et durables. Le collectif de travail s'en voit ainsi profondément altéré par de l'isolement du fait de la localisation à l'étranger de tout ou partie des collègues de leur équipe.

Position de la CFE-CGC :

Les élus agissent et interpellent la Direction :

En application de l'article L. 2312-8 du Code du travail, le CSE WIN doit être informé et consulté dans les plus brefs délais sur « **le transfert d'activités des Directions OWF, IC et OINIS à l'étranger et ses conséquences sur l'organisation et les conditions de travail et d'emploi des salariés de WIN localisés en France** »

Bilan social WIN 2022 : manque d'analyse et de partage

Cela apparaît bien comme un exercice contraint et non comme une source d'échange et de mise en place d'actions de progrès avec les représentants du personnel. **Les élus CFE CGC notent des changements dans la stratégie de WIN avec une orientation à la baisse des effectifs, des transferts d'activité à l'étranger** ainsi qu'une baisse importante des montants alloués pour la formation (-33%). La Direction se refuse à donner de la visibilité sur les différentes entités de WIN à la fois en France et à l'étranger.

L'absentéisme sur les années 2020 et 2021 a encore augmenté en 2022. L'explication de la Direction indiquant que la situation est identique dans toutes les sociétés ne rassure pas sur l'analyse qui serait à porter sur les causes.

Ce bilan ne montre pas d'avancée sur l'égalité hommes-femmes avec des différences de salaires **encore très importantes de plus de 6,2%** en moyenne.

L'insertion des personnes en situation de Handicap WIN reste également en deçà des obligations légales (6%) avec un taux de 5,1% pour WIN.

Position de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC demandent à la Direction de partager :

La stratégie des métiers de WIN avec une vision précise des ressources humaines sur les domaines suivants :

- Les activités, réalisées en France et/ou à l'étranger.
- La sous-traitance par des sociétés du groupe à l'étranger.
- L'avenir des personnels non-cadres.
- La stratégie en termes de formation et sur le développement des compétences.

Des inquiétudes ? parlez-en avec vos représentants CFE-CGC présents dans toutes instances : **CSEE WIN et les 3 CSSCT : OWF, OINIS et IC.**

Du côté des ASC et de la Restauration : des reliquats... mais pour qui ?

- Prestations ASC : A l'approche de la fin de mandature du CSE WIN de novembre, il est temps de regarder le solde du compte ASC. Les élus CFE-CGC militent pour un versement complémentaire du reliquat sur les comptes familiaux de manière équitable (140€ par salarié)
- Restauration : également du reliquat non dépensé pour près de **14,7 millions d'euros accumulés depuis fin 2019 par le CNR** et non dépensés pour cause de fermeture de Restaurants (45 restaurants Orange ont fermé), télétravail partiellement pris en charge (au dernier comptage, c'était plus de 100 jours de restauration par salarié sans indemnité suite au COVID) et le tout avec un taux de prise de repas approchant à peine les 50%...
- Titres Restaurants : compte tenu du reliquat non dépensé, les élus demandent une revalorisation de 6,5 à 6,91€ par repas soit le plafond URSAFF.

Positions de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC ont porté les demandes de **reversement des reliquats ASC et Restauration** à l'occasion de la fin de mandature.

Proposition CFE-CGC de reversement du reliquat ASC
Acceptée, ce sera 140€ pour tous sur le compte familial sauf pour les QF99 avec 100€ attribués.

Proposition CFE-CGC de Reversement de reliquat Restauration
Refusé par les élus majoritaires, cela représentait **200€** par salarié... la cagnotte restera pour un usage de la Direction ! (Nous sommes loin des 800€ reversés par SCE mais cela aurait été un petit geste).

Proposition CFE-CGC d'augmenter la subvention des Titres Restaurant de 6,50 à 6,91euros : **en cours d'étude par le CNR**

Pour toutes ces raisons, ... rejoignez-nous pour changer le système actuel.

Abonnez-vous et partagez avec vos collègues <https://www.cfecgc-orange.org/s-abonner-a-nos-publications.html>

Toutes les publications CFE-CGC W&IN : <https://www.cfecgc-orange.org/win/>

Vos
représentants
CFE-CGC
W&IN

Représentant Syndical

Mme Agnès PEGORIER

Elus CSEE titulaires :

P. DESERT, S. NET, L. BAPPEL, L. GUILLEBEAU,
D. COQUILLE, F. CARVOUNAS, G. SAVRY, D. FEVAL.

Représentants de Proximité :

OWF : K. CHOMEZ, W. PIEVE, E. ALBAN, G. SABATINI, P. DUMONT,
B. HAMADI.

OINIS : M. THOUVENOT, P. ALLIER, C. BILLOT, T. LEGITIMUS

IC : C. NGAH-ELOUNDOU, D. FEVAL.

CSSCT (ex-CHSCT) :

OWF : B. HAMADI, K. CHOMEZ, C. NGAH-ELOUNDOU

OINIS : L. BAPPEL, M. IONESCU

IC : P. DESERT, C. NGAH-ELOUNDOU

Délégués Syndical :

OWF : K. CHOMEZ, M. GOUD,

OINIS : L. BAPPEL, D. COQUILLE, T. AEPLY, P. ALLIER

IC : P. DESERT, A. PEGORIER